

DÉPARTEMENT TULLE
CANTON TULLE
COMMUNE
Secrétariat Général NG/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° _____

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation de la donation par Monsieur Patrick POUJADE d'une photographie et de huit disques 78 Tours pour affectation aux fonds documentaires du Pôle Accordéons

Le Maire-Adjoint délégué aux affaires Culturelles,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°40 du 7 avril 2023 annulant et remplaçant l'arrêté n°33 du 31 mars 2023 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Christiane MAGRY-JOSPIN, Huitième adjoint,
- Considérant que la donation d'une photographie en noir et blanc d'un groupe féminin avec Tina Charley et Gil Carola sur scène avec un accordéon publicitaire géant et huit disques 78 tours intitulés :
 - « Couscous ; Séduction, valse »
 - « C'est pour mon papa ; J'ai ma combine »
 - « Charlotte ; Fantaisie valse »
 - « Lo Grando ; Lo Tricoutado »
 - « Ville d'amour » ; Quand je suis loin de toi »
 - « En parlant un peu de Paris ; Histoire de voir »
 - « Dans mon jardin ; De Dobal Lou Ribotel »
 - « Campo Florido ; La Valse des Cols bleus »
 a été proposée aux Archives Municipales par Monsieur Patrick POUJADE, demeurant 1, rue du clocher – 19150 PANDRIGNES,
- Considérant que cette donation permet de compléter les fonds des Archives Municipales,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve la donation par Monsieur Patrick POUJADE d'une photographie en noir et blanc d'un groupe féminin avec Tina Charley et Gil Carola sur scène avec un accordéon publicitaire géant et de huit disques 78 tours intitulés :

- « Couscous ; Séduction, valse »
- « C'est pour mon papa ; J'ai ma combine »
- « Charlotte ; Fantaisie valse »
- « Lo Grando ; Lo Tricoutado »
- « Ville d'amour » ; Quand je suis loin de toi »
- « En parlant un peu de Paris ; Histoire de voir »
- « Dans mon jardin ; De Dobal Lou Ribotel »
- « Campo Florido ; La Valse des Cols bleus »

Cette donation, d'une valeur totale de 40 €, est vouée à intégrer les fonds documentaires du Pôle Accordéons de la Ville de Tulle.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE
- Monsieur Patrick POUJADE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

TULLE, le 26 février 2026



Le Maire-Adjoint,

Christiane MAGRY-JOSPIN

Transmis au contrôle de Légalité le : - 9 MARS 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : - 9 MARS 2026

AD55-26022026